

## Séance 6 : La sécurité dans l'entreprise

### Déroulement

Pour cette séquence, nous vous proposons une série de ressources et d'activités que vous pouvez exploiter individuellement ou en groupes.

Nous avons regroupé ces activités en deux thématiques :

- Les symboles de danger
- La signalisation

Il existe des activités sur feuille et des activités en ligne. Ces dernières peuvent être réalisées seuls ou en groupes, en classe ou à la maison. Elles peuvent être utilisées sur le TBI.

## La signalisation dans l'entreprise

Comme dans le code de la route, une signalisation existe dans l'entreprise pour prévenir des dangers, pour signaler des obligations, ... Plusieurs couleurs et formes sont ainsi utilisées :

VERT	Carré ou rectangle, pictogramme blanc sur fond vert	Signal de sauvetage ou de secours - Portes, issues de secours, postes, locaux, lieux de rassemblement
JAUNE	Triangle, pictogramme noir sur fond jaune, bordure noire	Signal d'avertissement - Précaution, vérification
ROUGE	Rond, pictogramme noir sur fond blanc, cerclé et barré	Interdiction - Attitudes dangereuses
	Rectangle-carré, pictogramme blanc sur fond rouge	Matériel et équipement de lutte contre l'incendie - Identification et localisation
	Variable	Danger, alarme - Dispositifs d'arrêt d'urgence, évacuation, ...
BLEU	Rond, pictogramme blanc sur fond bleu	Signal d'obligation - Comportement ou action spécifique / Obligation de port d'un EPI (Équipement de protection individuelle)

Il existe des dessins spécifiques à l'entreprise, notamment pour les panneaux d'obligation

	Protection auditive : Protection de l'ouïe		Harnais de sécurité : Prévention des chutes de hauteur
	Masque : Protection contre l'inhalation de particules fines		Lunettes de protection : Protection contre les projections de particules ou de produits chimiques
	Chaussures de sécurité : Protection contre les écrasements		Vêtement de protection: Protection contre les souillures, petites blessures
	Gants : Protection contre les coupures, piqûres, brûlures		Casque : Protection contre chute d'objets, de pierre, coups
	Gilet de sécurité à haute visibilité : Visibilité sur le site, notamment par les conducteurs d'engins et véhicules		

# La signalisation dans l'entreprise - Exercice

Sous chaque symbole, indique l'obligation dont il s'agit

		
		
		

- Protection de l'ouïe
- Protection contre l'inhalation de particules fines
- Protection contre les écrasements
- Protection contre les coupures, piqûres, brûlures
- Visibilité sur le site, notamment par les conducteurs d'engins et véhicules
- Prévention des chutes de hauteur
- Protection contre les projections de particules ou de produits chimiques
- Protection contre les souillures, petites blessures
- Protection contre chute d'objets, de pierre, coups